



L'ÉCLAIR

de Roubaix - Tourcoing



ABONNEMENTS
 Trois mois 4 fr. 50
 Six mois 8 fr. 50
 Un an 16 fr. 50
 Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
 Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
 A ROUBAIX, 37, Grande-Rue.
 A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
 A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Promesses de ministre

Rédempt à la femme, après plusieurs mois de chômage, les grévistes de la Grand-Comté, traités par le gouvernement, qui leur avait fait des promesses, ont repris le travail, succombant sous le joug capitaliste.

Ces ouvriers avaient donné un grand exemple de solidarité sociale, en proposant à leurs exploitateurs de ne pas renvoyer personne et de répartir le travail entre tous les mineurs, chacun supportant ainsi sa part de la diminution générale des salaires, mais tous trouvant encore dans ce malheur le réconfort que donne le devoir social accompli.

Ces loyales propositions ont été repoussées par les administrateurs de la Grand-Comté. Le conseil d'administration voulait satisfaire au haine contre des ouvriers syndiqués, et le gouvernement s'est adonné à cette infamie dirigée contre des hommes et vaillants travailleurs, après avoir donné cependant à ces opprimés l'assurance qu'ils pouvaient compter sur son concours.

A présent que les grévistes ont repris le travail, les journaux qui représentent l'exploitation capitaliste triomphent.

Ma sœur, ce qu'il faut qu'on sache bien, c'est que les ouvriers ne se sont mis en grève qu'après avoir acquis la certitude que le ministre ne blâmerait pas les agissements de la Compagnie minière.

En effet, avant d'en arriver à ce suprême moyen, la grève, une délégation vint exposer les doléances des travailleurs de la Grand-Comté au ministre des travaux publics.

Dans cette entrevue, le ministre patron-quet Furrel permit aux délégués d'appuyer leurs légitimes revendications; avec eux, il s'indigna contre les procédés révoltants des administrateurs; finalement il promit ses concours actifs aux protestataires.

Mais les ouvriers eurent le tort de croire que le ministre leur avait promis de leur donner le pain.

Le grève ne fut déclarée qu'au retour de la délégation, qui fut la navette d'être confiée au parole d'un membre du cabinet.

C'est donc bien le gouvernement, d'accord avec les administrateurs de la Grand-Comté, qui a voulu la grève, qui l'a suscitée. On connaît le résultat final: le ministre a défendu les exploitateurs contre les exploités.

Les ouvriers loyalement trompés savent quels sont ceux qui sont responsables de leur malheur; espérons qu'ils ne l'oublieront pas.

INFORMATIONS

INTERIEUR

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
 Paris, 17 juin.
 Le ministre de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

M. Héraud a fait part des difficultés que soulève l'urgence à propos des modifications de franchise, question laquelle elle montre de trop grandes exigences. Malgré cela on espère toujours une prompt solution.

LE NOUVEL ENGIN POLICIER
 Paris, 17 juin.
 La police ministérielle essaye de faire prendre au tambour le timbre de la place de la Concorde et annonce que d'actives recherches sont faites par la police, qui ne découvrira rien, pour l'excellent raison qu'elle sait à quoi se tenir sur cette place.

Comme le dit Rochefort, la police ferait bien d'avouer. Peut-être l'opinion lui tiendrait-elle compte de ce mouvement de franchise.

LES AGENTS FORESTIERS ET LES DOUANIERS
 Paris, 17 juin.
 M. le ministre des travaux publics vient de faire connaître à M. le président du Conseil que, sur la demande que lui en avait fait M. Méline, il a levé les Compagnies des chemins de fer à comprendre immédiatement les forestiers et les douaniers parmi le personnel appelé à profiter de tout temps des réductions de tarif militaire.

UN DRAME BANAL A MARSEILLE
 Marseille, 17 juin.
 Un drame vient d'ensanglanter l'hôtel Roubaix, à la Corniche. Le vice-consul général d'Italie, comte de la Valle, disait avec une jeune et jolie femme bien connue à Marseille, lorsque leur ancien domestique congédié, un nègre abyssin nommé Michel, s'est approché et leur a réclamé des gages qu'il prétend lui être dus. Le comte de la Valle l'envoya promener. Alors Michel sortit un revolver et fit sur le couple. Le vice-consul a été blessé en deux endroits et la dame, atteinte à la poitrine, est morte dans la nuit. Michel a pu fuir, mais il sera tardivement arrêté.

Il paraît que Michel réclamait depuis longtemps déjà ces arris de gages; il avait fait plusieurs scènes en public au vice-consul; il avait notamment un vil ressentiment contre la dame qu'il accusait d'être la cause de son renvoi. Il y a quelques jours, Michel avait été de-

ENCORE LA PATRIE!

Les socialistes sont décidés à défendre jusqu'au bout l'avenir de la défense nationale, compromis par le renouvellement du privilège de la Banque de France. Jusqu'au bout, ils ne cesseront de revendiquer pour le pays en cas de guerre, la libre disposition de toutes les réserves métalliques et fiduciaires sans lesquelles la France peut être, comme en 1871, acculée à la déserte et au démembrement. C'est pour nous un devoir strict de patriotes autant que de socialistes. Nous le remplirons envers et contre tous, persuadés que le corps électoral sortira de sa torpeur et comprendra, à la fin, que ce qui s'agit dans cette question de la Banque, c'est de savoir si notre nation sera ou non soustraite au rôle d'enjeu auquel on veut la réduire dans les prévisions spéculatives que fera naître un conflit international, chez tous les banquiers cosmopolites détenteurs du crédit.

Car dès le jour où la mobilisation sera ordonnée, à partir de l'instant où les Etats-majors de Berlin, de Vienne, de Rome et de Paris, presseront le bouton électrique qui déclanchera l'immense machine à faire des cadavres, cette machine précise et solennelle, un point d'interrogation se posera devant l'esprit des puissants barons financiers dont l'association couvre l'Europe et l'Amérique, l'ancien et le nouveau continent des mailles de son implacable réseau. Ayant, se ou le mot très juste de Millerand, un pied, une caisse et des intérêts dans toutes les capitales et dans un des membres de cette Sainte-Union juive demandera quel parti prendre, quel intérêt sauvegarder, quelle caisse préserver, quelle arinée favoriser.

Déjà, soyez en sûr, cette spéculation gigantesque entre dans les plans financiers de l'avenir — à l'heure où l'épave de la France ignore la nature des engagements souscrits par la Banque pour l'obtention de son privilège — engagements nets d'ailleurs, complètement nuls au point de vue juridique, puisque tout contrat pour être valable, doit être ratifié par la nation et que celui-ci ne le sera pas. Cette fiction de contrat, les députés ne la connaissent point, mais croient-ils que Rothschild de Vienne, que Rothschild de Francfort et Bismarck leur assure de Berlin sont dans le même état d'ignorance que nous? Non, n'est-ce pas? Ces grands seigneurs savent à quel point leurs engagements éventuels de leurs cousins et associés français, et entre eux cette question a été déjà débattue longuement. En cas de guerre de quel côté sommes-nous?

Ne doutez pas qu'ils ne soient du côté du plus fort et le plus fort, le plus puissant sera celui qui, tenant dans ses mains toutes les ressources nationales de son pays, aura la faculté de puiser à volé dit dans ses réserves pour porter son armement et l'approvisionnement de ses armées à leur maximum d'effet.

Or, à cette heure, jetez un coup d'oeil sur la constitution du crédit dans les nations de la Triple-Alliance, arrêtez l'organisation de son lien avec nationale. Le pays a été mis depuis une quinzaine d'années en coupe réglée par les financiers qui y ont déchainé crack sur crack et paniques sur paniques.

Il est donc possible que subsistant, comme chez nous l'influence de la Haute-Banque dominante au Palais-Bourbon, l'Italie adopte un système de Banque analogue à la nôtre. Mais en Autriche-Hongrie et en Allemagne, la Banque est nationale dans toute la force du mot. Elle appartient à l'Etat qui peut, en cas urgent, disposer de ses réserves et de son crédit. Deux grandes nations sur trois composant la Triple, notre ennemie éventuelle, ont donc à leur libre disposition un trésor de guerre qui n'est pas fictif, puisque le crédit avec l'encaisse de leur Banque leur appartient et qu'ils pourront les utiliser au mieux de leurs plans militaires.

Voilà la situation. Elle est troublante, de nature à faire naître des angoisses légitimes et le corps électoral ne peut rester indifférent à l'abdication commise déjà par la Chambre en repoussant l'amendement Bascou.

Car sans se prononcer au fond, la Chambre a une première fois exprimé son opinion en refusant communication des prétendues conventions secrètes conclues par le Gouvernement.

Secrètes, les clauses de cette convention ne le sont que pour la France. Elles ne le sont pas pour les grandes maisons financières de Londres, de Vienne, de Berlin et de Francfort avec lesquelles les maisons françaises qui dirigent la Banque de France sont étroitement unies par l'intérêt et par les liens de la parenté.

Pour atténuer ce que présente de monstrueux le caractère occulte de ces négociations tramées avec les

VIOLENT INCENDIE AUX DOCKS DE BORDEAUX

Bordeaux, 17 juin.
 Un violent incendie a éclaté, hier après-midi, aux docks.

Le feu a pris à un amas de paille que des rôdeurs avaient entassés sur une pile de la passerelle mobile, qui servait d'abri pour le nuit. Cette pile, très haute, a été détruite en un clin d'oeil, ainsi que de grandes quantités de bois accumulés dans le voisinage.

Trois vapeurs avaient pu mettre, fort heureusement, leurs pompes en mouvement et éteindre le feu.

Mais, à un moment donné, les flammes s'élevèrent à une telle hauteur qu'on craignait que le dock entier fut incendié.

Le service du port a pris les précautions nécessaires pour dégager le bassin des docks de tous les navires qui y étaient.

EXPLOSION DE 100 BARILS DE SULFURE DE CARBONE

Oran, 17 juin.
 Le dépôt départemental de sulfure de carbone installé au village Lamur, banlieue d'Oran, est en feu.

Les coups et les pompiers sont sur les lieux; mais leurs efforts se bornent à préserver les habitations voisines.

A l'heure où je vous télégraphie, le local qui appartenait à M. Lumar est complètement brulé, ainsi qu'une partie du matériel pyrotechnique.

Cet accident de deux cents litres chacun de sulfure de carbone ont fait explosion sans qu'il y ait eu heureusement d'accident à déplorer.

SUICIDE D'UN ENFANT DE 13 ANS

Paris, 17 juin.
 Le jeune Julien Roussel, âgé de 13 ans, demeurant avec ses parents, 12, impasse Charlet, à Saint-Maur-des-Fossés, s'est suicidé hier matin, en se pendant avec son mouchoir au bouton de la porte du cabinet de toilette de la chambre de son père.

C'est parce que son père l'avait grondé que ce jeune enfant, désespéré, s'est tué à ses propres larmes.

RIXES ENTRE FRANÇAIS ET ITALIENS

Marseille, 17 juin.
 Des troubles se sont produits hier aux Salins de Girard, à l'usine Solvay, entre ouvriers français et ouvriers italiens. Une rixe eut lieu, un Français a été blessé de trois coups de couton.

Les ouvriers français ont poursuivi alors les Italiens, qui ont pris la fuite.

Le sous-préfet d'Arles s'est immédiatement rendu sur les lieux avec quatre brigades de gendarmerie, et des mesures ont été prises pour assurer la reprise du travail.

ÉTRANGER

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE CALCUTTA
 Calcutta, 17 juin.
 Des télégrammes nous tardivement de Assam font un terrible tableau des désastres causés par le tremblement de terre.

A Shillong tout a été renversé; nombre de personnes ont été tuées au labour et dans les bureaux du gouvernement.

Le cabinet est en danger; les routes sont ravagées. La voie ferrée a disparu.

On signale dans d'autres endroits des dégâts analogues.

Les communications avec plusieurs localités sont interrompues. Les principales plantations de thé ont été ruinées.

UNE HÉRITIÈRE DU ROI DE LOR
 Londres, 17 juin.
 Les journaux anglais racontent que M. Barnato, qui était marié depuis environ dix sept ans à une charmante personne née en Afrique, laisse deux enfants dont l'aîné, une fille, est âgée de 4 ans.

Mais d'après un avis de New-York, une certaine Mme Blackman de Cleveland (Ohio) prétend être la fille de M. Barnato par une première femme, nommée Anna Esther qui aurait été quinze ans l'épouse légale du défunt sans séparation et ensuite lieu et la mère et la fille se rendraient en Amérique.

Mme Blackman est partie pour Londres, afin de réclamer sa part de la fortune de Barnato.

LE CONFLIT ENTRE LA GRECE ET LA TURQUIE
 Londres, 17 juin.
 Les puissances ont décidé de presser la Porte de signer la paix avec les ambassadeurs, aussitôt après la réception du rapport de la commission d'enquête sur la Thessalie et la fixation de mode de paiement de l'indemnité. Les autres détails seront réglés plus tard.

L'évacuation de la Thessalie aura lieu dès la signature du premier document.

CONSTANTINOPLE, 17 juin.
 Une commode de deux cent mille uniformes a été faite aux manufactures impériales.

Les armées travaillent jour et nuit à la fabrication des cartouches et de la poudre.

Les routes de l'intérieur de l'Asie-Mineure ont été améliorées; deux batteries de gros canons sont allées renforcer le corps, stationné sur la frontière russe.

LA TEMPÊTE SUR LES CÔTES ANGLAISES
 Londres, 17 juin.
 Le bateau de sauvetage de Blackport a pu sauver l'équipage de *Forstmann*, qui est actuellement battu par des vagues énormes et sera probablement perdu.

On signale de nouveaux naufrages.

La tempête sévit surtout à l'ouest de l'Ecosse, dans le canal de Saint-Georges.

Des douzaines de vaisseaux, en vue de Belfast, font des signaux de détresse.

ENCORE LA PATRIE!

quize régents de la Banque, on a dit tout bas, dans les couloirs, que les régents n'avaient pas tous été mis au courant des pourparlers. Le conseil de la Banque aurait dit, on donne pleins pouvoirs à l'un d'eux pour traiter avec le gouvernement afin que les accords ne transparaissent pas. Et savez-vous quel serait ce regent investi plus rationnellement de la confiance de la France? Le *Consul général de l'Autriche-Hongrie à Paris*.

Vous protestez, pour quoi paraît invraisemblable? Pourquoi donc? M. de Rothschild qui remplit cette haute fonction diplomatique de protecteur des intérêts austro-hongrois, n'est-il pas un français dont les journaux officiels et le gouvernement nous vantent tous les jours le patriotisme? C'est lui, juif de race, allemand d'origine, français de résidence, consul général de l'Autriche-Hongrie, qui a reçu en dépôt la redoutable confiance qu'on ne peut faire aux représentants du pays. Heute-vous quelle ne soit bien gardée?

Il n'est pas dans ce dans cette confiance, car il n'est pas admissible qu'une question financière soit assujétie à un secret de poudre sans fin ou d'obus explosible. Le danger réside dans ce refus obstiné opposé par le Gouvernement d'inscrire dans le renouvellement du privilège cette clause toute simple: «En cas de déclaration de guerre, l'encaisse et la circulation de la Banque sont à la disposition de la nation.»

C'est là-dessus que les socialistes forceront les députés à se prononcer et c'est ce vote que le corps électoral devra ratifier, pour séparer les patriotes des traitres.

Gustave ROUANET,
 Député de la Seine.

OPINIONS

SOUVENIRS D'ETUDIANT

Sous ce titre, notre éminent confrère, Emmanuel Arène, écrit son article de l'Éclair à la fondation de la municipalité de Lille pour venir en aide aux étudiants pauvres. Bien qu'il soit un adversaire des socialistes, Emmanuel Arène rend justice à l'initiative prise par nos collègues. Nos lecteurs ont certainement apprécié le passage suivant de cet article:

A quelque opinion qu'on appartienne, et même si l'on n'a pas d'opinion de tout, on doit approuver sans réserve la municipalité socialiste de Lille, de l'excellente initiative qu'elle vient de prendre en faveur des étudiants. L'Éclair donnait hier, à ce sujet, les détails les plus intéressants. Il s'agit de la fondation d'une sorte de bourse municipale où les étudiants pauvres pourraient au moment des examens venir emprunter la somme nécessaire aux frais d'inscription. Car, en notre beau pays de France, où l'instruction passe pour être gratuite, il faut payer pour être inscrit, pour être admis, pour être reçu, pour être diplômé. A l'entrée de chaque carrière, il y a toujours des droits à solder, une note à acquitter, et le fameux «langage de la vie» ressemble assez à ces restaurants à la mode où, avant d'avoir mangé un seul plat, vous avez pour une dizaine de francs de hors-d'œuvre.

La vie, qui est très chère pour toute la monde, l'est devenue aussi pour les étudiants. Nous ne sommes plus au bon vieux temps de la Lohéme où l'on vivait si joyeusement d'amour et de safran. L'eau est devenue très mauvaise à Paris, et il faut payer Musette et Mimi si l'on ne veut pas qu'elles passent les ponts. Du temps de Murger, l'étudiant qui n'avait pas de quoi acheter un bon repas, se faisait un joyeux festin d'amour et de safran. L'eau est devenue très mauvaise à Paris, et il faut payer Musette et Mimi si l'on ne veut pas qu'elles passent les ponts. Du temps de Murger, l'étudiant qui n'avait pas de quoi acheter un bon repas, se faisait un joyeux festin d'amour et de safran. L'eau est devenue très mauvaise à Paris, et il faut payer Musette et Mimi si l'on ne veut pas qu'elles passent les ponts. Du temps de Murger, l'étudiant qui n'avait pas de quoi acheter un bon repas, se faisait un joyeux festin d'amour et de safran.

ÇA & LÀ

LE PRÉSENT ET L'AVENIR

Neus subissons l'arrêt cruel
 D'une fatale destinée
 Et souvent un chagrin mortel
 Retient nous à l'emprisonnement.
 Nous souffrons! Toute joie, hélas,
 Injunctement nous est ravie
 Et nous nous sentons déjà les
 De vivre en entrant dans la vie.

Si le présent est sombre et noir
 Et nous abrève d'amertume,
 Amis, ne perdons pas espoir
 Car l'avenir brille et s'allume.

II
 Neus courbons nos fronts soucieux
 Sous le poids de nos réveries.
 Jamais un sourire joyeux
 N'éclaircit nos faces pâlies.
 Le travail et le loi d'airain
 Ne nous rapporte que misère
 Et l'on nous arrache le grain
 Que par nos soins produit la terre.

Si le présent est sombre et noir
 Et nous abrève d'amertume,
 Amis, ne perdons pas espoir
 Car l'avenir brille et s'allume.

III
 Mais nous verrons bientôt les temps
 De bonheur et de paix. Courage!
 Après l'hiver vient le printemps,
 Le soleil luit après l'orage.
 Neus briserons alors nos fers
 Avec nos mains endolories,
 Neus oublierons les maux soufferts
 Et nos larmes seront taries.

Si le présent est sombre et noir
 Et nous abrève d'amertume,
 Amis, ne perdons pas espoir
 Car l'avenir brille et s'allume.

JACQUES GUEUX

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 17 juin.
 On s'entretient, dans les couloirs, de la bombe de la place de la Concorde, qu'on considère généralement comme une nouvelle fumisterie policière. Cette plaisanterie a assez duré.

La Chambre va reprendre la discussion sur la Banque de France.

PATENTES DES GRANDS MAGASINS

La commission des patentes a décidé qu'il y avait lieu d'augmenter les taxes frappant les grands magasins tenant beaucoup de spécialités.

Cette taxe, sur la proposition de M. Georges Berry, devra être basée sur l'augmentation du nombre de spécialités qui figurent au tableau de la loi de 1892.

LA SÉANCE

Présidence de M. Brisson, président.
 La séance est ouverte à 2 h. 15.

UN INCIDENT

Les députés sont peu nombreux, à l'ouverture de la séance.

Viviani dépose un projet de résolution demandant la suspension de la séance pendant une heure.

Au centre on proteste. Le projet est mis aux voix et est repoussé.

M. Marcel Humbert dit: On trouvera 500 bulletins dans l'urne.

Après une courte réplique de Viviani, la séance est reprise par 328 voix contre 176.

LA BANQUE DE FRANCE

On reprend la discussion du projet sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Amendement Viviani

Viviani dépose un amendement additionnel à l'art. 2, tendant à la suppression de la troisième signature.

L'écrit à deux signatures, dit-il, est universellement réclamé, notamment par la chambre de commerce de Béthune. Dans les pays voisins, on a décrié la faculté de deux signatures. Voici le moment de tenir les promesses faites au petit commerce et à la petite industrie.

M. Coehery. — L'amendement de M. Viviani aurait pour effet de désorganiser la Banque. La signature est nécessaire. (Bruit à gauche.)

M. Laroche-Joubert. — Je ne partage pas l'opinion de M. Coehery. L'acceptation du papier à deux signatures ne constitue nullement un danger pour le moyen de communication. Non, dans ce cas, il faut deux signatures. Voici le moment de tenir les promesses faites au petit commerce et à la petite industrie.

M. Coehery. — L'amendement de M. Viviani aurait pour effet de désorganiser la Banque. La signature est nécessaire. (Bruit à gauche.)

M. Laroche-Joubert. — Je ne partage pas l'opinion de M. Coehery. L'acceptation du papier à deux signatures ne constitue nullement un danger pour le moyen de communication. Non, dans ce cas, il faut deux signatures. Voici le moment de tenir les promesses faites au petit commerce et à la petite industrie.

Amendement Jaurès

Jaurès développe un amendement portant création d'une banque centrale de crédit agricole.

On a promis, dit-il, aux agriculteurs le crédit agricole, mais on ajourne toujours la question.

Puisque le gouvernement ne propose aucun projet, je demande l'institution d'une banque centrale de crédit qui se comptera les papiers des cultivateurs à échéance de trois mois et leur fera des prêts dont la durée n'excèdera pas dix ans.

Actuellement les mutuelles agricoles ont à la merci des grands propriétaires; il faut donc fonder une Banque centrale de crédit agricole, en lui attribuant d'abord les 40 millions inscrits dans le projet actuel, puis en décidant qu'elle devra recevoir une avance de 500 millions.

Cette Banque prêtera à 3 1/2%. Cette organisation impose dans l'intérêt de l'agriculture.

M. Méline. — La question du crédit agricole est importante pour l'avenir de notre agriculture.

Il dit qu'on ne peut reconnaître la valeur de l'organisation conçue par M. Jaurès, mais avec ce système, la Banque se verra à ses débuts que de mauvais emprunteurs. Qui paiera les pertes? L'Etat. Cette conception d'une Banque d'Etat est un pur trompe-l'œil.

Le ministre continue en exposant les avantages des banques régionales qui surveilleront les banques locales et contrôleront la spéculation. Avec la mutualité on pourra mettre des centaines de millions à la disposition de la culture.

Sur la demande de M. Jaurès, la suite de la discussion est renvoyée à lundi.

L'ORDRE DU JOUR

M. Rabier propose de fixer à mardi la discussion des conclusions du rapport sur l'élection de l'abbé Gayraud.

M. Coehery demande que la discussion vienne seulement après le projet sur la Banque.

La motion de M. Coehery est adoptée.

M. Rouquier de Montcaumon propose de mettre à l'ordre du jour de demain le projet concernant la Durancie.

Sur la demande de M. Coehery, l'ordre du jour est maintenu.

La séance est levée à 5 h. 35.